

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 2 mai 2022, à 20h, à la salle multifonctionnelle de l'église, formant quorum sous la présidence de M. Ghislain Laprise, maire.

Sont présents :

- M Ghislain Laprise, maire
- M^{mes} Lisa Boily, conseillère
Louise-Josée Doré, conseillère
Hélène Gagnon, conseillère
France Chapdelaine, conseillère
- MM Luc Bélanger, conseiller
Michel Simard, conseiller
- M^{me} Stéphanie Gagnon, Directrice générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Ghislain Laprise, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous.

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 AVRIL 2022
4. RAPPORTS
 - 4.1 Rapport du maire
 - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
 - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
5. FINANCE
 - 5.1 Acceptation des comptes
 - 5.2 Rapport financier
 - 5.3 Présentation et acceptation des états financiers 2021
6. PÉRIODE DE QUESTIONS
7. ADMINISTRATION
 - 7.1 Acceptation des politiques de santé et sécurité au travail
 - 7.2 Autorisation d'achat de matériel roulant
 - 7.3 Montagne à Ouellet : Passerelle des Germain : Décompte progressif #2
 - 7.4 Hydro-Québec : Autorisation de signature Établissement des droits réels de servitude pour des lignes électriques et de télécommunication
 - 7.5 Matériel informatique : Services de collaboration et maintenance
 - 7.6 Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) : Autorisation de présentation d'une demande d'aide financière pour le projet de piste cyclable La Doré/Normandin
 - 7.7 Implantation d'un dek hockey : Autorisation d'appel d'offres public
8. SÉCURITÉ PUBLIQUE
9. VOIRIE

- 9.1 Ministère des Transports :
 - 9.1.1 Programme d'aide à la voirie locale : Volet double vocation
 - 9.1.2 Permis d'intervention

10. SERVICES PUBLICS

- 10.1 Adoption règlement 2022-003 intitulé « Règlement ayant pour objet d'imposer et régir l'installation de compteur d'eau dans les immeubles non résidentiels, les immeubles mixtes, les immeubles municipaux, les réseaux d'aqueduc privés et sur un échantillon d'immeubles résidentiels situés sur le territoire de la Municipalité de la Paroisse de La Doré »

11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 11.1 MADA : Programme de soutien à la mise en œuvre de la politique territoriale et des plans d'actions locaux : Autorisation de présentation d'une demande

12. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

13. LOISIRS ET CULTURE

- 13.1 Les Loups au Volant : Autorisation d'utilisation de la voie publique
- 13.2 Corporation du Moulin des Pionniers de La Doré inc. : Demande de participation financière au projet d'implantation d'avatars

14. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 14.1 Hydro-Québec : Programme de mise en valeur intégrée : Autorisation de sondage à la population
- 14.2 Appui au projet de passerelle sur l'Ashuapmushuan

15. AFFAIRES NOUVELLES

- 15.1 Proclamation de la Semaine de la Santé mentale
- 15.2 Proclamation de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2022-05-069

LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par France Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2022-05-070

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 AVRIL 2022

Il est proposé par Luc Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 4 avril 2022 tel que présenté.

POINT 4.1

RAPPORT DU MAIRE

Après quelques mois, je prends de plus en plus possession des dossiers en cours. Je constate que le délai pour résoudre des situations est plus grand que ce que l'on peut penser. Tout va bien.

POINT 4.2

RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois d'avril 2022 selon leurs différents domaines d'intervention.

Lisa Boily a participé à une rencontre avec le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en lien avec la qualité de vie, a participé la formation obligatoire sur l'éthique et la déontologie des élus et à une rencontre du comité Municipalités attrayantes.

Luc Bélanger a participé à une rencontre de la Coopérative de solidarité forestière de la rivière aux Saumons et à des rencontres avec le Maire.

Louise-Josée Doré a participé à une rencontre du comité Municipalités attrayantes et à la soirée des élus du Réseau Biblio.

Michel Simard a participé à une rencontre de la Résidence Dorée,

Hélène Gagnon a participé à une rencontre de l'Office municipal d'habitation Domaine-du-Roy.

France Chapdelaine a participé à deux (2) rencontres de la Table de concertation des aînés, à une rencontre de la Résidence Dorée et à une rencontre avec des représentants de la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 4.3

MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2022-05-071

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois d'avril 2022 de la Municipalité au montant de 307 751.90\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement.

POINT 5.2

RAPPORT FINANCIER

Le maire dépose le rapport financier en date du 30 avril 2022.

POINT 5.3

RÉSOLUTION 2022-05-072

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2021

Monsieur Marc Lévesque de Raymond Chabot Grant Thornton présente les états financiers 2021 aux membres du conseil.

Le maire fait rapport sur les états financiers 2021.

Il est proposé par Lisa Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte les états financiers 2021 tel que présentés par Raymond Chabot Grant Thornton et préparés par l'administration municipale.

POINT 6.0
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 7.1
RÉSOLUTION 2022-05-073
ACCEPTATION DES POLITIQUES DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'avoir des politiques en santé et sécurité au travail;

CONSIDÉRANT les projets de politiques en matière d'évènement accidentel, de santé et de sécurité au travail et sur le port des équipements de protection individuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré approuve les politiques en santé et sécurité au travail suivantes :

- Politique en matière d'évènement accidentel
- Politique en matière de santé et de sécurité au travail
- Politique sur le port des équipements de protection individuelle

POINT 7.2
RÉSOLUTION 2022-05-074
AUTORISATION D'ACHAT DE MATÉRIEL ROULANT

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour l'acquisition d'un tracteur neuf sur roues avec échange;

CONSIDÉRANT les sept (7) propositions reçues;

CONSIDÉRANT QUE toutes les propositions ont été analysées et que cinq (5) étaient conformes et deux (2) non conformes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louise-Josée Doré et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'acquisition d'un tracteur neuf sur roues chez Symac pour la somme de 168 000\$, et ce, selon la proposition transmise. Il est également autorisé de procéder à la vente du tracteur Valtra 60550 HI 2006 au prix de 30 000\$.

POINT 7.3
RÉSOLUTION 2022-05-075
MONTAGNE À OUELLET : PASSERELLE DES GERMAIN : DÉCOMPTE
PROGRESSIF #2

CONSIDÉRANT le projet de réaménagement de la Montagne à Ouellet;

CONSIDÉRANT QUE le mandat accordé à Rosario pour la construction de la passerelle des Germain;

CONSIDÉRANT l'avancée des travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif #2 pour une somme de 61 975\$, plus les taxes applicables.

POINT 7.4

RÉSOLUTION 2022-05-076

HYDRO-QUÉBEC : AUTORISATION DE SIGNATURE ÉTABLISSEMENT DES DROITS RÉELS DE SERVITUDE POUR DES LIGNES ÉLECTRIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATION

CONSIDÉRANT le projet du ministère des Transports de réaménager l'intersection du centre village;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de déplacer des poteaux de soutien des fils électriques;

CONSIDÉRANT le projet de document « Établissement des droits réels de servitude pour des lignes électriques et de télécommunication » proposé par Hydro-Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le maire et la direction générale à signer le document « Établissement des droits réels de servitude pour des lignes électriques et de télécommunication »

POINT 7.5

RÉSOLUTION 2022-05-077

MATÉRIEL INFORMATIQUE : SERVICES DE COLLABORATION ET DE MAINTENANCE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a besoin d'expertise pour son parc informatique;

CONSIDÉRANT QUE des appels à la pièce reviennent plus dispendieux qu'un contrat de collaboration et de maintenance;

CONSIDÉRANT la proposition de service de Authent-ic Informatique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lisa Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise un contrat de collaboration et de maintenance avec Authent-Tic Informatique soit :

- Zen-TIC Collaboration : 564.26\$/mois
- Zen-TIC Maintenance : 364\$/mois

le tout pour un total annuel de 11 139\$, plus les taxes applicables.

POINT 7.6

RÉSOLUTION 2022-05-078

PROGRAMME D'AIDE AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ACTIF (Véloce III) : AUTORISATION DE PRESENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROJET DE PISTE CYCLABLE LA DORÉ/NORMANDIN

CONSIDÉRANT le Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (VÉLOCE III);

CONSIDÉRANT le projet de piste cyclable La Doré/Normandin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la direction générale à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (VÉLOCE III) pour le projet de piste cyclable La Doré/Normandin et de signer tous les documents nécessaires. La Municipalité s'engage à assurer la pérennité du projet et à assumer sa part des coûts.

POINT 7.7

RÉSOLUTION 2022-05-079

IMPLANTATION D'UN DEK HOCKEY : AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

CONSIDÉRANT le projet d'implantation d'un dek hockey;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder par appel d'offres public;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louise-Josée Doré et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la direction générale à procéder à un appel d'offres public pour l'implantation d'un dek hockey.

POINT 9.1.1

RÉSOLUTION 2022-05-080

MINISTÈRE DES TRANSPORTS : PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE :
VOLET DOUBLE VOCATION

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE Produits Forestiers Résolu, principal utilisateur des chemins à double vocation sur notre territoire, a fourni, à la demande de la Municipalité de La Doré, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions qui empruntent annuellement la route locale à compenser;

ATTENDU QUE les changements dans l'industrie forestière conduiront à une augmentation du transport lourd sur la route St-Joseph Nord ;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation la plus récente connue du transport lourd de Produits Forestiers Résolu pour l'année 2021;

NOM DES CHEMINS SOLLICITÉS	LONGUEUR A COMPENSER (KM)	NOMBRE DE PASSAGE DE CAMIONS POUR PFR SEULEMENT
Avenue des Jardins est	2.4	71 568
Route St-Joseph nord	8.2	82 814
Avenue des Jardins ouest	3.1	42 968
TOTAL	13.7	197 350

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien des chemins à double vocation ci-dessus mentionnés, et ce, sur une longueur totale de 13.7 kilomètres.

POINT 9.1.2

RÉSOLUTION 2022-05-081

MINISTÈRE DES TRANSPORTS : PERMIS D'INTERVENTION

Il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- renouvelle auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, jusqu'en février 2024, le permis d'intervention afin de procéder aux travaux de réparation aux réseaux d'aqueduc et d'égout situés sous les routes dont la gestion est de la responsabilité de Transports Québec;

- autorise monsieur Martin Bouchard, Technicien aux Travaux publics et Stéphanie Gagnon, directrice générale, à signer la demande de permis pour et au nom de la Municipalité de la Paroisse de La Doré.

POINT 10.1

RÉSOLUTION 2022-05-082

ADOPTION RÈGLEMENT 2022-003 INTITULÉ « Règlement ayant pour objet d'imposer et régir l'installation de compteur d'eau dans les immeubles non résidentiels, les immeubles mixtes, les immeubles municipaux, les réseaux d'aqueduc privés et sur un échantillon d'immeubles résidentiels situés sur le territoire de la Municipalité de la Paroisse de La Doré »

Il est proposé par France Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte le règlement 2022-003 intitulé « Règlement ayant pour objet d'imposer et régir l'installation de compteur d'eau dans les immeubles non résidentiels, les immeubles mixtes, les immeubles municipaux, les réseaux d'aqueduc privés et sur un échantillon d'immeubles résidentiels situés sur le territoire de la Municipalité de la Paroisse de La Doré » tel que présenté.

POINT 11.1

RÉSOLUTION 2022-05-083

MADA : PROGRAMME DE SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE TERRITORIALE ET DES PLANS D' ACTIONS LOCAUX : AUTORISATION DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE

CONSIDÉRANT le programme MADA : Programme de soutien à la mise en œuvre de la politique territoriale et des plans d'actions locaux de la MRC Domaine-du-Roy;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire présenter une demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lisa Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la direction générale à présenter une demande d'aide financière de 2 000\$ pour le projet d'implantation d'un parc intergénérationnel (mobilier urbain) dans le secteur du Quartier des Pionniers dans le cadre du programme MADA : Programme de soutien à la mise en œuvre de la politique territoriale et des plans d'actions locaux de la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 13.1

RÉSOLUTION 2022-05-084

LES LOUPS AU VOLANT : AUTORISATION D'UTILISATION DE LA VOIE PUBLIQUE

CONSIDÉRANT la tenue du Festival des Camionneurs et leur besoin d'utiliser la voie publique pour la tenue de leur parade annuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise Les Loups au Volant à utiliser la voie publique pour la tenue de la parade annuelle du Festival des Camionneurs prévue pour le 2 juillet 2022. Un plan de circulation de la parade devra être transmis à l'administration municipale

POINT 13.2

RÉSOLUTION 2022-05-085

CORPORATION DU MOULIN DES PIONNIERS DE LA DORÉ INC. : DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AU PROJET D'IMPLANTATION D'AVATARS

CONSIDÉRANT QUE la Corporation du Moulin des Pionniers de La Doré inc. a obtenu une subvention de 97 830\$ pour son projet d'implantation d'avatars;

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Corporation pour ce projet;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire appuyer financièrement la Corporation pour ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louise-Josée Doré et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le versement d'une aide financière de 5 000\$ à la Corporation du Moulin des Pionniers de La Doré inc. pour le projet d'Implantation d'avatars.

POINT 14.1

RÉSOLUTION 2022-05-086

HYDRO-QUÉBEC : PROGRAMME DE MISE EN VALEUR INTÉGRÉE :
AUTORISATION DE SONDAGE À LA POPULATION

CONSIDÉRANT le Programme de mise en valeur intégrée de Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire consulter ses citoyens pour connaître leurs idées de développement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la direction générale à procéder à un sondage auprès de la population afin de connaître leurs propositions sur l'utilisation des sommes découlant du Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec.

POINT 14.2

RÉSOLUTION 2022-05-087

APPUI AU PROJET DE PASSERELLE SUR L'ASHUAPMUSHUAN

CONSIDÉRANT le projet de Parc régional des Grandes-Rivières du Lac Saint-Jean d'ajouter une passerelle dans son circuit du 49^e parallèle;

CONSIDÉRANT QUE le projet de piste cyclable reliant La Doré à Normandin devra enjamber la rivière Ashuapmushuan pour être une boucle associée;

CONSIDÉRANT QUE les usagers des clubs de motoneige et de VTT doivent circuler sur le pont enjambant la rivière Ashuapmushuan et que cette situation est dangereuse pour les utilisateurs en raison d'une forte présence de camions lourds;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de passerelle permettrait de relier les sentiers de motoneige et de VTT avec le secteur de la Mauricie;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de passerelle permettrait de relier les sentiers de motoneige et de VTT aux passerelles existantes reliant le secteur des Monts-Valin;

CONSIDÉRANT QUE cette passerelle apportera des retombées touristiques importantes pour toute la MRC Domaine-du-Roy et la région du Lac-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT QUE la majorité de ce circuit est en terres publiques et a une pérennité assurée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- appui le projet de passerelle enjambant la rivière Ashuapmushuan présenté par le Parc régional des Grandes-Rivières du Lac Saint-Jean;
- demande à la MRC Domaine-du-Roy d'appuyer le projet et d'en informer Parc régional des Grandes-Rivières du Lac Saint-Jean

POINT 15.1

RÉSOLUTION 2022-05-088

PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai 2022;

CONSIDÉRANT QUE l'Association canadienne pour la santé mentale – Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 71 ans, invite cette année à prendre conscience de l'importance de l'empathie;

CONSIDÉRANT QUE nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards pendant la pandémie;

CONSIDÉRANT QUE les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier;

CONSIDÉRANT QUE la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré 2 mai 2022 proclame la semaine du 2 au 8 mai 2022 « Semaine de la santé mentale » et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne dont le thème est « l'empathie ». Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

POINT 15.2

RÉSOLUTION 2022-05-089

PROCLAMATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

CONSIDÉRANT QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBT+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

CONSIDÉRANT QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par Diversité 02;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'appuyer les efforts de Diversité 02 dans la tenue de cette journée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré proclame le 17 mai « Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie » et souligne cette journée en hissant le drapeau arc-en-ciel devant l'Hôtel de ville.

Questions

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 17.0
RÉSOLUTION 2022-05-090
LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20H30, il est proposé par Lisa Boily de lever la présente séance.

Ghislain Laprise,
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale